



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le mercredi 22 janvier 2025

Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique (GHBA) : un point d'étape important sur le projet immobilier de territoire

Ce mercredi 22 janvier, le Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique a officiellement engagé son ambitieux projet de modernisation, en installant, avec le Secrétaire général de la Préfecture du Morbihan et la Directrice générale de l'ARS, un comité de pilotage dédié au suivi des opérations. En présence des Maires de Vannes, Auray et Ploërmel, du Vice-président et des élus du Conseil départemental, des parlementaires, de l'EPSM du Morbihan, de la Gouvernance du GHBA..., cette instance a permis de faire un point d'étape sur l'avancement du schéma directeur immobilier.

Point sur le projet

Le schéma directeur immobilier vise à accompagner des transformations architecturales pour **l'ensemble du territoire en appui au Projet médico Soignant Partagé (PMSP)** qui prévoit de :

- Consolider et renforcer le rôle de recours du site hospitalier de Vannes avec la construction d'un nouveau bâtiment dit « Phare », qui intégrera notamment des urgences modernisées, le nouveau plateau d'imagerie, l'ensemble des activités du pôle Femme Mère Enfant, deux niveaux d'hospitalisation complète d'aval des urgences, le SAMU SAS 56, le SMUR et l'hélistation, ainsi que la restructuration du plateau technique médical, et la construction d'une plateforme pharmaco-logistique ;
- Reconstruire un EHPAD sur le site du Pratel à Auray afin de finaliser la modernisation et le regroupement du secteur médico-social ;
- Poursuivre la modernisation du centre hospitalier de Ploërmel, dans la continuité des précédentes opérations, avec la finalisation de la réhabilitation du bâtiment médico-chirurgical, du service des urgences, de l'unité de soins continus et du service de soins médicaux et de réadaptation. Avec la validation du projet de reconstruction de l'EHPAD (Résidence du Val et Tournisset), c'est l'ensemble du secteur médico-social qui sera également complètement rénové.

Dans la continuité des opérations de modernisation déjà engagées de l'EHPAD de Malestroit, du CH de Belle-Ile-en Mer, des CH de Josselin et de Basse Vilaine, **ces orientations permettront ainsi de répondre à des enjeux phares de santé publique pour le territoire :**

- L'amélioration de la réponse aux besoins de soins non programmés via la reconstruction des urgences, de la réanimation et des soins intensifs ainsi que des blocs opératoires et des lits d'aval immédiats ;
- Le renforcement de certains parcours et prises en charge coordonnées (cancérologie, pathologies cardio neuro vasculaires) ;
- L'adaptation de la prise en charge périnatale et pédiatrique de l'enfant grâce à la modernisation du pôle femme mère enfant relocalisé dans un autre bâtiment ;
- L'amélioration des prises en charge gériatriques, notamment en aval des urgences, dans un capacitaire justement dimensionné et intégrant le virage ambulatoire.

Le projet immobilier intègre aussi **l'enjeu du développement durable et de réduction de l'émission de gaz à effet de serre.**

Financements

L'ensemble de ces opérations s'étalera sur 10 ans, de 2024 à 2034.

Le projet de modernisation de centre hospitalier BA représente **un coût total de 350 M€**. L'ARS Bretagne s'est engagée à apporter une aide de 65M€ dans le cadre du Ségur de la santé.

S'agissant de la **reconstruction de l'EHPAD d'Auray, son coût s'élève à 26,6M€**. L'ARS Bretagne apportera une aide de 2,3M€, et le Conseil départemental du Morbihan contribuera au projet avec une aide de 3,3M€.

A Ploërmel, les investissements pour poursuivre la **modernisation du centre hospitalier s'élèvent à 13,150 M€**, l'ARS s'est engagée à accompagner ces opérations à hauteur de 6M€. Ces investissements bénéficieront également du concours financier de la Communauté de commune de Ploërmel, à hauteur de 1,8M€.

S'agissant de la **reconstruction de l'EHPAD de Ploërmel, son coût s'élève à 18, 91M€**. L'ARS s'est engagée à verser une aide exceptionnelle de 8M€, le Conseil départemental du Morbihan contribuera au projet avec une aide de 2,5M€.

Au total, **ce sont 81,3M€ de soutien financier au titre du Ségur de la santé que l'ARS Bretagne va mobiliser pour soutenir ce projet territorial ambitieux** de modernisation des sites de Vannes, Auray et Ploërmel.

Suivi du projet : installation du comité de pilotage et validation d'une nouvelle étape par le Comité national de l'investissement sanitaire

Le schéma directeur sera suivi par le comité de pilotage installé le mercredi 23 janvier associant l'ensemble des parties prenantes, pour suivre la bonne mise en œuvre du projet. Cette instance réunit la gouvernance du GHBA, les élus des collectivités territoriales concernés, les parlementaires et les services de l'Etat qui auront à intervenir techniquement dans l'avancement du projet.

Lors de ce premier comité de pilotage, l'Etat et les élus ont rappelé leur engagement pour faire aboutir rapidement ce projet d'investissement majeur, avec pour fil conducteur le projet médico-soignant élaboré par le GHBA en lien avec l'ensemble des partenaires du territoire.

Il a été aussi annoncé que le comité de pilotage national de l'investissement sanitaire (CNIS) avait validé fin 2024 le passage d'une nouvelle étape dans l'instruction du dossier. Ce dernier doit désormais faire l'objet d'une troisième et dernière instruction par le Secrétariat général pour l'investissement. Pour rappel, le SGPI a en charge d'assurer la cohérence et le suivi de la politique d'investissement de l'État. Il intervient pour tous les projets d'investissement du « Ségur de la santé » supérieurs à 150M€, avant l'avis final du CNIS permettant de lancer les opérations.

La validation par le CNIS de cette étape fin décembre constitue une avancée très importante, quant au lancement prochain de ce grand projet, très attendu par les patients du territoire et par les professionnels de santé.

ZOOM sur le projet immobilier de l'EPSM du Morbihan

Bien qu'en dehors du périmètre de cette opération Ségur, le projet immobilier de l'EPSM du Morbihan s'inscrit pleinement dans le PMSP dont il constitue le volet relatif à la santé mentale. Il a pu faire l'objet d'une présentation lors du comité de pilotage. Son projet architectural s'inscrit dans une opération d'envergure de requalification du site favorisant la fluidité des parcours de soins, la mobilité douce, la préservation de la biodiversité et l'inclusion dans la ville en lien avec un projet d'éco-quartier en cours d'élaboration en périphérie du site. L'entrée du site sera déplacée à l'ouest du site début 2028. Le coût prévisionnel du projet s'élève actuellement à 57 M€ et bénéficie également d'un soutien financier de l'ARS Bretagne dans le cadre du Ségur Investissement.

Contact presse

ARS Bretagne

Direction de cabinet/Département communication

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Tél : 07 61 23 22 78

Contact presse

CHBA

Direction communication

Mél : communication@ch-bretagne-atlantique.fr

Tél : 06 07 17 47 84